

La Lettre d'Espaces Dialogues

n° 50

2^e trimestre 2010

Le mot du président :

L'actualité nous a incités à choisir comme thème de notre prochain **colloque du samedi 5 juin** : « **Idéologies, religions : et la démocratie ?** ». Notre intention n'est ni de prolonger un débat stérile sur l'identité nationale, ni de stigmatiser l'une ou l'autre religion. Nous voulons au contraire débattre, avec l'aide de personnalités dont les travaux font référence, comment la République peut s'organiser pour fonctionner de façon vraiment démocratique et garantir les droits de l'homme auxquels nous sommes attachés. La laïcité telle que nous la concevons en France est-elle toujours la bonne réponse ? Et quid du statut particulier d'Alsace-Moselle ?

L'article de Liliane AMOUDRUZ, dans cette lettre, est une très bonne introduction à ce débat du 5 juin, auquel nous espérons que vous serez très nombreux à vous joindre.

En matière d'idéologies, une question me préoccupe. Nous savons à quelles catastrophes humaines ont conduit, au cours du XX^e siècle, l'application d'idéologies telles que le nazisme ou le communisme. Mais, depuis l'effondrement du soviétisme, le libéralisme économique semble la seule boussole des dirigeants occidentaux. Devant ses limites évidentes, n'est-il pas temps de le mettre en cause et de trouver, de façon pragmatique mais déterminée, de nouvelles voies pour remettre l'homme au centre des choix politiques ?

Il serait bon qu'en dehors de nos colloques et conférences, un débat, permanent et vivant s'instaure au sein d'Espaces Dialogues et dont cette lettre pourrait se faire l'écho. Écrivez-nous ou, pour ceux qui ont accès à internet, allez sur notre site web à la page : Contacts/Adhésions. <http://www.espaces.dialogues.org>

Nous recevons à Espaces Dialogues beaucoup d'encouragements, nous disant : « votre rôle d'agitateurs d'idées est essentiel ». C'est bien, mais pas suffisant. Nous avons aussi besoin d'adhésions : je rabâche, me direz-vous. Oui, mais si voulez que notre association continue, dites vous bien qu'elle ne le fera pas longtemps sans votre cotisation. Merci à ceux qui nous l'ont déjà envoyée et à ceux qui vont le faire sans tarder.

- voir le programme de nos activités page 4 -

Jean ALLORENT

RELIGIONS ET POLITIQUE

Le parcours de la liberté

par Liliane Amoudruz

« L'homme est par nature un animal politique. Et celui qui est sans cité, naturellement et non par suite des circonstances, est ou un être dégradé ou au-dessus de l'humanité. Il est comparable à l'homme traité ignominieusement par Homère de : « Sans famille, sans loi, sans foyer », car, en même temps que naturellement apatride, il est aussi un brandon de discorde»

[Aristote, *Les Politiques*, 330 av. J.-C. [Livre I, Chap. 2,125 L'organisation politique. 3a-sq d'après Éd. Vrin, trad. Tricot, 1982]

« L'homme est un animal politique », seul il ne pourrait pas survivre. Il lui faut donc s'organiser pour se défendre et manger.

Il est aussi - mais peut-on dire «par nature» - un être pensant. Nous reconnaissons comme notre ancêtre le premier vivant qui s'est demandé ce qu'il faisait là.

«Le mystère de la destinée nous enveloppe tout entiers dans ses puissants arcanes, et il faut vraiment ne penser à rien pour ne pas ressentir cruellement la tragique absurdité de vivre.» (Anatole France *Le Jardin d'Épicure*, Calmann-Lévy)

De ces deux nécessités, s'organiser pour survivre, trouver des explications aux mystères de l'existence, sont nées les structures politiques et religieuses.

L'identité humaine et les autres identités. Pour Marcel Gauchet chez les peuples primitifs « si le

politique est caché, c'est parce que sa place est occupée par le religieux » La loi à laquelle il faut obéir vient d'ailleurs, et celui qui l'énonce a des pouvoirs reconnus par la communauté.

Ces civilisations ne font pas passer les frontières entre humains et non-humains là où nous les avons établies : les hommes vivent au milieu d'autres êtres dont l'apparence différente dissimule comme un vêtement la vie intérieure et la capacité à communiquer. (Amazonie, Asie du Sud-Est, Sibérie, Mélanésie) Ces civilisations ne font pas passer les frontières entre humains et non-humains En Australie - au sein d'une classe nommée se retrouvent un ensemble de qualités s'appliquant indifféremment à des humains et à des objets. « Transmises par les semences d'un prototype ancestral, ces qualités ne renvoient pas à la forme des corps mais aux substances dont ils sont faits, aux dispositions qui les habitent, au "tempérament" qu'ils manifestent rendant ainsi vraisemblable une relation d'identité entre des espèces d'apparences très différentes. Les qualités communes entre ces espèces - humains, kangourous, moustiques, ignames - les rendent différents en bloc des membres d'autres classes. Chaque classe s'identifie par le nom de son *totem*, un être qui vécut jadis sur la terre, « au temps du Rêve ».

Microcosme/macrocosome. En Chine ancienne, dans la cosmologie médiévale ou dans le cosmos hopi, toutes les composantes du monde, tous les états et les qualités qu'il contient sont distingués les uns des autres. Pour pouvoir vivre dans un monde aussi divisé, il faut pouvoir relier les multiples parties dans un réseau de correspondances systématiques : microcosme/macrocosome, géomancie chinoise et africaine, liens établis entre les désordres sociaux (inceste, parjure, abandon des rites) et les catastrophes climatiques. Cette pensée a dominé l'Europe de l'Antiquité à la Renaissance, et subsiste en Orient, en Afrique de l'Ouest, chez les Amérindiens. Dans ces structures le religieux et le politique se mêlent et se recourent. « Les structures en lesquelles consiste le politique existent dans ces sociétés, à commencer par le rapport de pouvoir qui prendra plus tard l'aspect de pouvoir séparé ».

Les dieux et l'État. Dans l'Égypte ancienne dieux, hommes et animaux sont sur le même plan il n'y a pas de séparation absolue entre eux. La civilisation y est fondée sur un ordre à respecter autour du pouvoir pharaonique, c'est la Maat, l'ordre du monde aussi bien en cosmologie que dans l'ordre social ou le devoir individuel et la destinée dans l'au-delà. Le pouvoir royal d'origine divine a pour fonction de faire régner cet ordre et la justice. Bien qu'un État se dessine, on est toujours dans un domaine indéterminé où se mêlent religion et politique.

Chez les Grecs au temps d'Homère, pour vaincre un ennemi il faut détruire ses temples et déraciner ses dieux. Lors de la chute de Troie, pour pouvoir fonder en Italie une ville nouvelle selon les vœux des dieux, Énée - portant son père sur son dos et tenant son fils par la main - emporte dans sa fuite ses dieux Lares et ses Pénates. La terre de la nouvelle Troie sera sacralisée, là où sont leurs dieux, là seront chez eux les descendants des Troyens.

Les institutions. L'organisation étatique va se mettre en place selon les régions et les époques. Mais nous retrouvons toujours la religion comme facteur structurant : le pouvoir ne peut être attribué que par une puissance supérieure aux hommes. L'empereur à Rome est divinisé après sa mort, et prend sa place parmi les dieux, Constantin se convertit au christianisme, et profite de l'extraordinaire réseau d'autorité mis progressivement en place par le clergé. Et c'est sur ce réseau que s'appuieront les potentats qui ont succédé à l'Empire. L'Église va convertir, promulguer des lois, former des prêtres, construire des lieux de culte qui seront aussi pour elle des lieux de communication. Ses prélats sont indispensables aux pouvoirs en place ; ils confessent les puissants dont ils inspirent les décisions et à qui ils transmettent ce qu'ils considèrent être la volonté divine. Il est dangereux de contester cette autorité consacrée.

Avec la Réforme, catholicisme et protestantisme deviennent des partis politiques, s'opposant sur la théologie mais aussi sur les formes, les hommes et les lieux du pouvoir. Les princes convertis entraînent dans la nouvelle religion leurs sujets et leurs terres, des couvents entiers changent de camp, et des biens importants changent de mains. La France est déchirée par les Guerres de Religions, guerres civiles posant la question du pouvoir légitime, qui en France est de droit divin.

Le doute. Plus ou moins silencieusement se dessine une histoire du doute. C'est Montaigne qui fréquente l'idée de la mort sans beaucoup de références religieuses « Il faut estre toujours boté et prest à partir » (*Essais*, I,20).

C'est Don Juan qui professe « Je croy que deux et deux sont quatre, et que quatre et quatre sont huit. » et qui donne « pour l'amour de l'humanité » un louis d'or à un pauvre qui refuse de blasphémer à ce prix (Molière). L'amour de l'humanité sans intercession divine est une idée neuve au XVIIe siècle.

C'est Vauban s'attaquant à l'inégalité entre les hommes enseignée comme une volonté du Créateur, et mourant de chagrin, en disgrâce parce qu'il a osé demander l'égalité de tous devant l'impôt (*Projet de dîme royale*, 1707).

Les Lumières font passer un frisson de modernité à travers la vieille Europe. La pensée politique prend le pas sur la religion. Les idées circulent, le parlementarisme anglais est envié ; avant d'imaginer l'avenir, les philosophes revisitent les textes anciens, et les Encyclopédistes font l'inventaire des sciences contemporaines. L'Église est ouvertement désignée comme l'ennemi de la pensée et Voltaire, grand épistolier, termine ses lettres par « Quoique vous fassiez, écrasez *l'infâme* et aimez qui vous aime »

L'espérance. Les débats qui en 1789 ont accompagné la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen reflètent ce bouillonnement. Faut-il une Déclaration ? Doit-elle être universelle ? Les nations sont-elles prêtes à l'accepter ? Le peuple supportera-t-il d'avoir des droits sans en abuser ? Le haut-clergé ne veut pas de la liberté de presse : « la religion est attaquée, la sainteté des mœurs est souillée, l'honnête homme est calomnié ». Les non-catholiques n'ont toujours pas d'autres droits que, depuis 1787, celui d'avoir un état-civil « on a gardé la maxime des temps barbares de diviser une nation en caste favorisée et en caste disgraciée » L'article X proclame la liberté d'opinion.

L'alphabétisation gagne du terrain. "École du diable" pour le clergé, l'instruction publique obligatoire pour tous au XIXe siècle conforte la République et prépare la séparation de l'Église et de l'État. « Les rapports des Français à la religion ont changé et l'institution ne dicte plus de la même façon les conduites et les consciences de ses fidèles. Le cléricalisme va progressivement cessé d'être l'ennemi car il n'est plus prôné ni pratiqué par l'Église catholique devenue, au moins depuis Vatican II, pleinement respectueuse des libertés et en particulier de la liberté religieuse et de l'autonomie du politique par rapport à la religion ».

« Vous avez élargi le collier qui nous lie, Mais qui donc tient la chaîne ? »

Cette marche rêvée vers un humain universel, libre dans un État régi par des lois justes a été cassée net par les tragédies du XXe siècle. Les guerres, le nazisme et l'expérience communiste ont ravagé et désespéré le monde. Les modes de transport ont bouleversé l'économie et favorisé les déplacements de populations porteuses d'autres modes de vie, d'autres normes éthiques.

Incrédules, les démocraties occidentales se voient confrontées à des formes de pensée et à des mythes qui leur semblaient appartenir à un passé lointain. Leur quête politique, juridique et métaphysique d'un individu conçu comme une fin en soi se cogne aux régimes qui ne le conçoivent que comme un moyen de la vie collective. Elles retrouvent la volonté d'éradiquer l'autre parce qu'il est autre, les guerres de religion, les mythologies du nationalisme.

De nouveaux problèmes surgissent « la transmission des valeurs, la culture et l'enseignement des faits religieux dans la société éclatée, pluraliste, en quête de sens où il y a certes soif de spiritualité, mais aussi une frénésie de consommation de "religions en miettes" » ; de nouveaux cultes : orthodoxie, religions orientales, hindouisme, bouddhisme et surtout islam remettent la laïcité en question.

Ces résurgences religieuses développent beaucoup d'énergie pour imposer leurs vues. Elles se retrouvent dans toutes sortes d'associations - quand il ne s'agit pas de sectes - liées aux grandes organisations nationales et internationales. Elles sont là sous couvert de mouvements de jeunesse, de protection de l'enfance, d'intérêts divers et variés. Leur présence est quelquefois visible, d'autres fois plus difficile à déceler. Elles agissent comme des groupes de pression auprès de toutes les formes de pouvoir, portées souvent par des personnes dont la bonne foi ne peut être mise en doute. Elles sont en concurrence, chacune forte de ses certitudes, avec une émulation qui réveille de vieux instincts qu'on pouvait croire apaisés.

Les femmes sont les premières victimes de ces remugles archaïques et dangereux. Comment peut-on, sous prétexte de respect d'autrui accepter la pratique des mutilations sexuelles ou des mariages forcés ? Le politique n'a pas à intervenir dans la forme des vêtements, mais doit-il en accepter qui dissimulent complètement l'individu qui le porte ? Quelles limites doit-il fixer au respect des convictions d'autrui ? Chacun de nous est "autrui" pour les autres.

Que devient la laïcité, face à ces nouvelles formes d'intégrisme ? Que devient la démocratie, garante de nos libertés ?

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi »...

« La libre communication des pensées est l'un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ».

(Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen)

À NOTER DANS VOS AGENDAS

* **Mardi 27 avril 2010 à 20h30**

Débat organisé par le groupe « Vers l'Europe » : **Une nouvelle ambition pour l'Europe**, au Centre Emmanuel Mounier, 42, rue de l'Université Strasbourg.

Plus que jamais un besoin d'Europe :

Face à la globalisation, aux conflits actuels, comment mobiliser les citoyens européens ?

Débat animé par Jean THOMANN (Groupe Vers l'Europe) et Françoise WERCKMANN (Espaces Dialogues)

Entrée libre

* * * * *

* **Mardi 4 Mai de 18h45-20h15**

LECTURES CITOYENNES, animées par Liliane AMOUDRUZ, autour du livre d'Emmanuel TODD paru en 2008 chez Gallimard :

Après la démocratie

à la maison des associations 1a place des Orphelins Strasbourg. La discussion se poursuivra, pour ceux qui le désirent, au restaurant Shahi Mahal 9 rue des Orphelins.

Quelques lignes directrices :

L'objet de ce livre est l'analyse du vide idéologique et de la montée en puissance de forces antidémocratiques. Les structures religieuses se délitent, le P.C. s'est effondré, les partis traditionnels se sont érodés...

Un monde nouveau se constitue : le niveau éducatif moyen de la population s'est élevé, les tests de raisonnement et de logique révèlent une hausse globale du niveau intellectuel...

Le libre-échange contre la démocratie ? Le libéralisme économique a ouvert à la concurrence mondiale les marchés du travail et du capital. Le libre-échange a importé dans le monde entier les inégalités des pays les plus pauvres. Des poches de pauvreté se développent dans les pays riches, dans le tiers-monde les riches deviennent de plus en plus riches...

Le retour de la lutte des classes ? La délocalisation des mécanismes d'exploitation et d'extraction de la plus-value fait apparaître des interactions de classes à l'échelle planétaire...

«**Une nouvelle distribution de la richesse entraîne une nouvelle distribution du pouvoir**» Barnave *Introduction à la Révolution française*

Entrée libre

* * * * *

* **Samedi 29 Mai**, Espaces Dialogues s'associe à l'association **Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Bas-Rhin –AFMD-** pour une visite guidée au Mémorial du camp de concentration d'OSTHOFEN près de WORMS en Rhénanie-Palatinat) où 2 expositions sont présentées :

« **Persécution et résistance en Rhénanie Palatinat, 1933- 1945** » exposition permanente qui évoque deux camps voisins :

- Le camp d'OSTHOFEN, ouvert dès mars 1933, a rassemblé près de 3000 détenus, majoritairement politiques et syndicalistes, mais aussi 112 juifs, des tsiganes, des adventistes, des Témoins de Jéhovah....

- le camp spécial SS d'HINZERT, ouvert de novembre 1939 à mars 1945, a compté plus de 13000 prisonniers originaires de 20 pays différents, dont dès décembre 1941, environ 2000 résistants classés NN (appelés à disparaître sans laisser de traces)...

« **Les pensées restent libres** » ouverte du 11 mai au 8 août 2010, exposition temporaire consacrée aux œuvres de Tomi UNGERER pendant l'annexion de l'Alsace et à son travail ultérieur contre extrémismes et dictatures, pour la paix et l'ouverture des frontières.

Organisée par le Centre régional de formation politique de Rhénanie Palatinat en partenariat avec le Musée UNGERER de Strasbourg, le Conseil Général et les Archives du Bas-Rhin, cette exposition témoigne d'une coopération transfrontalière active et durable entre institutions, mais aussi entre associations pour la mémoire de la déportation.

Si vous souhaitez participer à cette sortie, contactez Marie-Claire ALLORENT au 03 88 36 87 73 ou par courriel :

jean-marie.allorent@wanadoo.fr

* * * * *

Samedi 5 Juin

toute la journée à partir de 10 h

Espaces Dialogues organise un **Colloque**

« Idéologies, religions : et la démocratie ? »

Comment faire cohabiter harmonieusement les convictions de chacun avec la République et les valeurs qui y sont attachées : démocratie, droits de l'homme, etc. ? La laïcité répond-elle à la question ?

Débat animé par Yolande BALDEWECK, avec plusieurs personnalités, universitaires ou autres spécialistes de la question, telles que : Alain BOYER, Anne-Sophie LAMINE, Michel MORINEAU, Freddy RAPHAËL, Jean RAYMOND, etc.

à l'auditorium du Musée d'Art Moderne
1, place Hans Jean Harp 67000 Strasbourg
Entrée libre
Une invitation vous parviendra en temps utile

ESPACES DIALOGUES La Maison des Associations 1a, place des Orphelins 67000 STRASBOURG

Site : <http://www.espacesdialogues.org> Courriel : espaces.dialogues@free.fr

Inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'instance de Strasbourg, Vol LXXIV Dossier 107/1996

SIRET : 413 732 652 00016 Code APE : 913E